



Par Jean-Louis Stalder, président



Décembre 2026 : un rendez-vous décisif pour notre avenir

Chères adhérentes,
chers adhérents,
chères et chers collègues,

Dans quelques semaines, nous vivrons un moment essentiel pour le Spelc et pour l'ensemble des personnels de l'enseignement privé sous contrat : les élections professionnelles de décembre 2026.

CCMMEP, CCMA, CCMI, CCMD... Derrière ces acronymes (voir notre dossier central) se jouent des décisions qui concernent directement nos collègues enseignants : carrière, mutations, affectations, conditions de travail et reconnaissance de leur engagement professionnel.

Voter, c'est choisir celles et ceux qui porteront votre voix.

Mais cette élection pose aussi une question essentielle : quelle représentation syndicale voulons-nous pour demain ?

Depuis toujours, le Spelc fait le choix d'un syndicalisme libre et indépendant : libre à l'égard des pouvoirs publics, des organisations politiques et dans ses prises de position. Cette indépendance est la condition de notre liberté d'agir et de défendre les personnels chaque fois que leurs intérêts l'exigent. C'est cette liberté qui fait la singularité du Spelc.

Une élection professionnelle est une élection majeure. Plus le Spelc sera fort dans les urnes, plus la voix des personnels que nous représentons sera forte dans les instances.

Cette campagne doit donc être l'affaire de tous : responsables nationaux et académiques, élus, adhérents et militants. Nous devons aller vers les collègues, les écouter, répondre à leurs questions et leur expliquer concrètement ce que leur vote peut changer.

Nous ne voulons pas d'une simple compétition entre organisations syndicales. Nous portons une vision. Celle d'un enseignement privé sous contrat où les personnels sont reconnus pour leur engagement, où leurs droits sont respectés et où les questions de rémunération, carrière, protection sociale, prévoyance, conditions de travail et santé au travail sont de véritables priorités.

Une vision dans laquelle personne n'est laissé seul face à son employeur, son administration ou une difficulté professionnelle.

C'est le sens de notre engagement syndical.

En décembre 2026, ne laissons pas les autres parler à notre place.

Faisons entendre la voix du Spelc. Faisons entendre la voix des personnels. Faisons entendre notre voix.



Couverture : © Musahid - stock.adobe.com (montage Bayard Service)

Spelc
au cœur
de l'action

Organe de la Fédération
nationale des syndicats
professionnels de l'enseignement
libre catholique
192 bis, rue de Vaugirard
75 015 Paris
Tél. 01 58 10 13 13

Directeur de la publication :
Jean-Louis Stalder
Coordinatrice :
Valérie Doumet

Conception et réalisation :
Bayard Service
23 rue de la Performance
Europarc - BV4
59 650 Villeneuve-d'Ascq
Tél. 03 20 13 36 60
www.bayard-service.com
Numéro de support : 13 000

Secrétaire de rédaction :
Romain Pénisson
Rédactrice graphique :
Nelly Denos

Impression :
Media Graphic
ZA l'Enseigne de l'Abbaye
35830 Betton



Route : Mailtech (Version - 14)

CPPAP : 0928 S 06 619

ISSN : 2804-8571

Photos : Spelc, sauf mention contraire



Fédération nationale des SPELC



@FederationSPELC



Fédération nationale des SPELC



spelc.fr



[federation-nationale-des-spelc](https://www.instagram.com/federation-nationale-des-spelc)

